9.

Car je vous enverrai près de ma fille Jeanne
Dans une petite chambre fermée à clef.

10.

Il n'était pas bien allé (= il était à peine allé) dans son lit,
Qu'il lui parla de mariage ?

11.

« Quel genre de femme êtes-vous donc,
Que vous me parlez de mariage ?

12.

« Demain vous vous lèverez de bon matin
Pour aller me demander à mon père et à ma mère. »

13.

— « Bonjour à vous, Monsieur le Baron,
Me donnerez-vous votre fille Jeanneton ? »

14.

— « Ma fille Jeanneton vous n'aurez pas :
Car vous êtes un peu débauché. »

15.

« Quand je n'aurais pas votre fille Jeanne,
Eh bien, une nuit avec elle j'ai couché ! »

16.

— « Si vous avez couché avec elle une nuit,
Vous coucherez (avec elle) ce soir et toutes les nuits. »

LES NAUFRAGÉS.

1.

Or batimant a bémp kant tonèl, ho
bis Or batimant a bémp kant tonèl
E zo chomet e riviér Bourdèl.

2.

Pémp kant martelod e wè barh, ho
Tou' rac'h mant beuet meid pwar

3.

Hui[1] ya d'er gér, me nen nān ket, ho,
Meng gourhiemenow e gassehèt.

4.

Meng[2] gourhiemenow e gassehèt
D'em dous mari a d'em hwér Janet.

5.

Lāre' tehi, mar kemer par, ho
Kemer ôr labourer douar

6.

Kemer ôr labourer douar, ho :
Or martelod e zo en arvar.

7.

Lāre' tehi kass i map t'er skoul, ho,
En desko de hout[3] marhadour.

8.

En desko d'out marhadour mad, ho
Ha n'en ei ke' te vecher i dad.

9.

Ha nen ei ke' te vecher i dad :
Or martelod e *uè*[4] *mark a mad.*

1. Par une inspiration fort hardie et dramatique, le chanteur fait parler les morts.
2. La prononciation est la même que dans le gallois *fyngorchymmyn*,
3. *De hout* = *de voud*. *Bout*, verbe subst. ; signalons une forme inconnue en haut-cornouaillais : *but* (*u* français).
4. *Vé* ou *vè* = *ez bez*, léon. *vez*. C'est un présent *habituel* qui n'est jamais confondu avec le présent ordinaire dans le verbe substantif. *Bez* = le gallois *bydd* employé dans le même sens. Les Gallois distinguent même le présent habituel dans d'autres verbes, du moins à la troisième personne du sg. *mi ddywediff*. Ce présent habituel est une troisième personne du futur. Dans le nord (Carnavon) la forme est en *-th* et non en *f*. C'est probablement un changement d'organe (cf. cependant *istlinnit profatur*, dans les gloses en vieux-breton).

10.

Or martelod e *uè* mark a mad,
Gueh ar er môr, gueh ar en dwar.

(Chanté par GUENNIC).

EN DEVEHAT.

Quelques mots sont nécessaires pour l'intelligence de cette chanson. Le Morbihan et surtout le haut-vannetais a compté après 1830 un grand nombre de réfractaires ou de jeunes gens qui, appelés par le sort à servir sous les drapeaux français, refusaient de se soumettre à la loi et de quitter leur pays. Un certain nombre se donnaient comme légitimistes. Mais on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que le motif déterminant était l'amour du sol natal, la répugnance à se trouver au milieu de gens de langue différente, et la crainte de vexations dont les anciens soldats leur faisaient un tableau, quelquefois, hélas! trop fidèle. On nous affirme que dans une garnison que nous ne nommerons pas, on punit les soldats bretons qui, *dans les rues*, parlent leur langue maternelle. Nous aurions peine à croire à d'aussi niaises persécutions, si dans le rapport d'un inspecteur-général de l'enseignement primaire, il y a peu d'années, nous n'avions trouvé cette incroyable assertion : « Jusqu'à l'âge de sept ou huit ans, par suite de son ignorance du français, le petit bas-breton ne donne aucun signe d'intelligence ! » Ce qui est très caractéristique, c'est qu'il n'y a pas eu, à notre connaissance, de réfractaire dans l'armée de mer : là, le Breton était sûr de se trouver au milieu de compatriotes. Grâce à la complicité des habitants du pays, beaucoup de réfractaires ont pu défier les poursuites des gendarmes et même des régiments lancés à leur poursuite. On en cite un qui s'est rendu en personne à l'empereur Napoléon III lors de son voyage en Bretagne. Le plus célèbre est le héros de notre chanson, Le Devehat, fils d'un bedeau de Melrand, arrondissement de Pontivy. D'une intelligence remarquable, d'une agilité et d'une force prodigieuses, il fut pendant de longues années le cauchemar des autorités de tout degré du Morbihan. Il finit par être pris par trahison et interné, comme prisonnier politique, dans nous ne savons quelle partie de la Bretagne. On nous a affirmé qu'il était mort à Jersey. Sans être cruel, Le Devehat était vindicatif. On lui a attribué plusieurs meurtres, notamment celui d'un colonel de gendarmerie. Il eut un jour la patience de suivre toute une journée un brigadier de gendarmerie à qui il en voulait mortellement : il aurait pu le tuer cent fois, mais il voulait qu'il